

L'agriculture au cœur des **Parcs naturels régionaux**

ff Note d'orientation

Juillet 2017

Sans les agriculteurs, les Parcs naturels régionaux n'existeraient pas.

Pour un agriculteur, être dans un Parc est un atout.

D'abord parce que le Parc va l'aider à développer ses projets en mobilisant des outils de développement, publics ou privés, mais aussi des financements européens, nationaux ou locaux. Ensuite parce que le Parc va faire en sorte que le territoire, au travers des consommateurs locaux que sont ses habitants et ceux qui y séjournent, soit un débouché supplémentaire pour ses productions. Enfin parce que le Parc va chercher à l'aider à être un acteur majeur de son propre territoire en l'invitant à s'engager dans des pratiques plus durables prenant en compte les enjeux du territoire et dans des projets valorisant les ressources environnementales et paysagères locales.

Et pour un Parc, les agriculteurs sont des acteurs stratégiques du territoire.

Leur maintien est une nécessité économique, culturelle et environnementale. Les Parcs font de la création de valeur ajoutée le fer de lance de l'amélioration des revenus des agriculteurs : développement des politiques sous signe de qualité, promotion de la marque « valeurs Parc », création de débouchés locaux en circuits courts... Parce qu'ils pensent que c'est collectivement que les agriculteurs dessineront leur avenir, les Parcs développent leur appui aux stratégies



Des cerisiers en fleurs au goût du Kirsch.

Le Parc des Ballons des Vosges promeut le Kirsch AOC de Fougerolles depuis des années qui participe à une meilleure valorisation économique aux exploitants agricoles : contribution à l'obtention de l'AOC, valorisation par la réalisation d'un film et d'une exposition, accompagnement pour la replantation de cerisiers.

de mise en réseau des acteurs, aux organisations de producteurs, à la préservation ou à la création d'outils de transformation et de commercialisation collectifs. Enfin, parce qu'ils sont convaincus que l'agroécologie constitue une voie d'avenir sur les plans agronomique, environnemental et économique, les Parcs souhaitent soutenir une évolution de l'agriculture vers des systèmes d'exploitation plus autonomes, moins sensibles aux aléas climatiques et où l'agronomie est replacée au cœur des pratiques agricoles.

Ensemble, Parcs, organisations agricoles et agriculteurs, faisons de l'agriculture une des premières richesses de nos territoires.



Le pâturage fait son miel.

Dans le cadre des actions de valorisation et de maintien des prairies fleuries du Parc du massif des Bauges, des partenariats entre éleveurs et apiculteurs ont été mis en place.

Ensemble, partageons l'objectif de privilégier la qualité des produits plutôt que la quantité, le développement des projets collectifs plutôt que les démarches individuelles, la mise en réseau des acteurs du territoire plutôt que le repli sur soi.

Ensemble, rendons plus visibles nos actions agricoles et renforçons les sur tous les champs de la société – urbain/rural, alimentation et restauration collective, paysage, agro-tourisme, culture, santé... Ensemble, ayons l'ambition dans nos Parcs, d'une agriculture économiquement performante, ancrée dans les territoires, respectueuse des équilibres écologiques, et répondant aux attentes de nos concitoyens.

L'agriculture : à la croisée des enjeux des territoires de Parcs

L'agriculture connaît des évolutions qui la fragilisent et impactent les territoires de Parcs :

- la diminution du nombre d'agriculteurs, à l'échelle de la France avec un vieillissement de la population agricole et un renouvellement insuffisant des chefs d'exploitation,



Un soutien aux agriculteurs qui s'installent et s'engagent. Deux entrepreneurs à l'essai en maraichage au sein de l'espace-test agricole du Perche créé en 2015, en vue de favoriser l'installation de jeunes en agriculture et en circuits courts.

- une industrialisation de certaines exploitations dans un contexte de mondialisation toujours plus renforcée,
- une segmentation croissante de la production agricole et une spécialisation sectorielle qui éloignent l'agriculture des enjeux de son territoire,
- un lien qui se distend entre production agricole et préservation des ressources naturelles,
- l'accélération de l'extension urbaine et de la consommation des terres agricoles au profit de leur artificialisation.



Des actions pour préserver un foncier agricole menacé. En 30 ans le Parc du Pilat a perdu un tiers de sa surface agricole. Un des enjeux de la nouvelle charte du Parc est de préserver 100 % de la surface agricole utile à l'horizon 2025.

Mais à l'inverse, de nouvelles opportunités se font jour qui peuvent servir son développement :

- une sensibilisation de la société civile sur les questions alimentaires et environnementales,
- une demande croissante de produits biologiques, du terroir, de qualité et davantage de sécurité alimentaire,
- une reconnaissance de plus en plus affirmée de l'intérêt et de l'impact positif de l'agroécologie.

Ainsi, l'agriculture est au carrefour de tous les enjeux des territoires de Parcs : alimentation, santé, énergie, climat, paysage, culture, aménagement du territoire, foncier, biodiversité, économie, tourisme, social... Elle participe à la richesse et à l'attractivité des Parcs naturels régionaux car elle :

- concourt à leur développement économique et social,
- contribue à une alimentation de qualité et de proximité,
- agit sur la valeur écologique et paysagère du territoire,
- constitue un enjeu culturel et patrimonial : diversité gastronomique, métiers, savoir-faire...



Le paysage en fait tout un fromage. Ouverture des milieux, prairies fleuries, agriculture biologique, transformations fromagère valorisée par la marque « Valeurs Parc naturel régional », fête locale du fromage et concours de la Tomme des Pyrénées au lait cru : l'élevage au cœur du Parc des Pyrénées Ariégeoises



Un Parc naturel régional c'est

Un territoire à l'équilibre fragile, au patrimoine naturel et culturel, riche et menacé, faisant l'objet d'un projet de développement fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et humain. Il met en œuvre une politique innovante, d'aménagement et de développement économique, social, culturel, de paysage et de respect de l'environnement. Cette politique qui se réalise dans une démarche de concertation et de dialogue avec les acteurs est exposée dans une charte que les collectivités et l'Etat signent pour 15 ans. Cette charte n'implique pas de contrainte réglementaire mais fixe des orientations pour l'avenir du territoire.



Les 5 missions d'un Parc

- la protection et la gestion du patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages,
- l'aménagement du territoire, en contribuant à la définition et l'orientation des projets d'aménagement,
- le développement économique et social en animant et coordonnant les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur le territoire ; le Parc soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines,
- l'accueil, l'éducation et l'information du public. Il favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux défis environnementaux,
- l'expérimentation. Le Parc contribue à des programmes de recherche et a pour mission d'initier des procédures nouvelles et méthodes d'actions.

Quelle agriculture voulons-nous dans les Parcs naturels régionaux ?

Les Parcs naturels régionaux sont porteurs de **valeurs** qui guident leur vision politique de l'agriculture :

1 un **attachement au territoire** à travers le soutien à une agriculture adaptée aux ressources locales et contribuant au développement durable du territoire,



L'agriculture en terrasse : des produits de qualité et un paysage exceptionnel.

S'adapter à la pente, un défi quotidien de l'agriculture du Parc des Monts d'Ardèche. Eleveurs et cultivateurs ont su, à travers le temps, adapter leurs pratiques pour tirer profit d'une terre soumise aux contraintes d'une géologie tourmentée et d'un climat capricieux.

2 une **dimension humaine de l'agriculture** impliquant le maintien des exploitations en place, la création de valeur ajoutée permettant aux agriculteurs de vivre de leur métier, la préservation et la création d'emplois locaux, la protection et la valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux et l'accessibilité à tous des produits du territoire,



Tout un foin pour une viande savoureuse.

Faire de la biodiversité une ressource pour la compétitivité des exploitations, telle est la mission du Parc des Monts d'Ardèche auprès des éleveurs de l'AOP Fin gras du Mézenc. Cette viande bovine raffinée tire sa spécificité d'un foin d'exception.

3 la valorisation de **l'atout environnemental et des ressources naturelles**, l'agriculture s'attachant à préserver les milieux naturels, la faune, la flore et contribuant au maintien de la qualité des paysages spécifiques au territoire de chacun des Parcs.



Quand la diversité des produits garantit la variété des paysages.

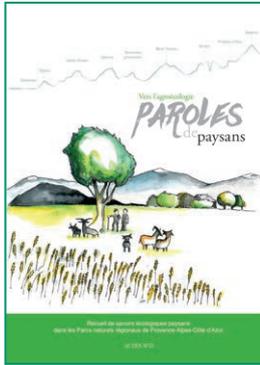
En Normandie-Maine, pré-vergers et prairies fleuries sont le théâtre d'une agriculture diversifiée et de qualité que le Parc soutient par une mise en valeur des pratiques agroécologiques, par un accompagnement des mesures agro-environnementales et un soutien aux filières sous signes officiels de qualité.



De leurs valeurs, il découle que les Parcs encouragent une **agriculture** :

- **rémunératrice pour les agriculteurs**, non délocalisable, inventive et diversifiée, productrice de produits du terroir valorisés le plus possible en circuits courts et de proximité en complément des filières longues, elle est proche des consommateurs, affichant un lien fort des produits à leur territoire,
- **génératrice d'emplois** et de qualité de vie pour les agriculteurs et les habitants du territoire,
- **adaptée aux ressources** du terroir et privilégiant l'autonomie des exploitations,
- **participant à l'attractivité** et à la qualité patrimoniale et paysagère du territoire,
- **n'affectant pas la santé** des agriculteurs, des habitants et des consommateurs, l'usage des pesticides étant le plus possible limité,
- **s'appuyant sur la biodiversité** comme facteur de production pérenne et de plus value,
- **économe** en ressources naturelles et en intrants,
- **favorisant la diversité** génétique et les services environnementaux,
- **privilégiant une complémentarité** entre production végétale et animale,
- **et s'inscrivant dans un projet collectif et partagé**, rassemblant les acteurs du territoire.

Pour mettre en œuvre ces principes, les Parcs s'engagent en faveur de l'agroécologie, fondement d'une agriculture adaptée aux écosystèmes, cohérente avec son territoire et qui s'inscrit dans la double performance économique et environnementale.



© ACRES-SUD, 2017 / PNR des Baronnies provençales

Vers l'agroécologie, paroles de paysans.

Le Parc de Camargue a coordonné au niveau régional un travail inter-Parcs de recueil et valorisation de savoirs écologiques paysans, entre 2013 et 2016. L'ouvrage synthétise les témoignages des agriculteurs, éleveurs et jardiniers amateurs, autour de leurs savoirs et savoir-faire sur le thème de l'agroécologie.



© David Darault

Les agriculteurs, ces héros du quotidien.

Le Parc de Loire-Anjou-Touraine a créé une exposition photographique et sonore pour valoriser celles et ceux qui travaillent au quotidien pour nous nourrir sainement (GAEC Pachamama, photo extraite de l'exposition « Ceux qui nous nourrissent »).



© F. PICHAUD / PNR du Perche

Des cantines qui s'approvisionnent localement.

Pour alimenter la restauration collective, le Parc du Perche porte à connaissance la diversité des produits locaux et soutient un projet de plateforme logistique de distribution de ces produits.



© PNR des Caps et Marais d'Opale

Des séchoirs pour privilégier la ressource locale.

Le Parc des Caps et Marais d'Opale favorise le développement des séchoirs en grange afin d'améliorer la qualité des fourrages, d'augmenter l'autonomie fourragère et protéique des élevages et de contribuer à assurer l'avenir économique des prairies.



© Arreclud

Savez-vous planter des haies de chez nous ?

Le Parc du Verdon accompagne 11 agriculteurs dans la (re)plantation de haies diversifiées sur le plateau de Valensole, dans le cadre du projet agroécologique Regain et de Natura 2000. Des chantiers participatifs sont proposés au grand public pour aider à la plantation. Pour complément, <https://vimeo.com/199327725>



© E. Lillaire - Studio des papilles

Une vache pour des volcans.

Race mixte et rustique originaire du Puy-de-Dôme, la Ferrandaise est parfaitement adaptée au territoire. Le Parc des Volcans d'Auvergne accompagne l'Association de la race depuis sa création en 1977.



© PNR des Alpilles

De l'argile à la place des pesticides.

Grâce au financement du LIFE Alpilles, un pulvérisateur d'argile a été adapté pour assurer un traitement préventif contre la mouche de l'olive. Cette démarche s'inscrit dans une ambition de promotion des pratiques agricoles éco-responsables par une diminution des traitements phytosanitaires, défavorables à la santé humaine et à la biodiversité.



© Corinne Paché - PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Les moutons, un désherbant naturel des vignes.

Réintroduction de troupeaux sur le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et développement du viti-pastoralisme, alternative au désherbage chimique !



© PNR de Millevaches en Limousin

Des vaches au pâturage source de richesse économique et écologique.

Le Parc de Millevaches en Limousin porte depuis 2015 un Projet agro-environnemental et climatique, une action contribuant à promouvoir et développer une agriculture alliant viabilité économique et respect de l'environnement.



© PNR du Vexin français

Conférence-débat à la ferme sur l'agriculture du territoire entre agriculteurs et grand public.

Un dialogue conduit au plus près du terrain.

Atouts des Parcs pour le développement d'une agriculture durable

Les Parcs mettent à la disposition des agriculteurs trois types d'atouts :

1 La connaissance fine de leur territoire :

- Les Parcs défendent une vision globale du territoire et de son agriculture, fondée sur leur Charte, projet partagé par tous les élus locaux,
- ils disposent d'une connaissance fine de ce territoire



Quand le partenariat permet de produire local et bio.

Avec d'ici 2022, un objectif ambitieux de 30 % de la Surface Agricole Utile (SAU) en bio et 90% sur les périmètres de protection des captages, le Parc de l'Avesnois est parti de loin (1% de SAU en bio en 2008). Appuyée par une participation aux sites pilotes « eau et bio », une dynamique partenariale s'est enclenchée avec 9 % de SAU en bio en 2016 plaçant le Parc comme premier territoire bio de la Région « les Hauts de France ».



Soutenir les outils de proximité comme les abattoirs.

La chaîne d'abattage que les 15 éleveurs des Causses du Quercy ont souhaité investir collectivement avec l'appui du Parc des Causses du Quercy. Moderne, adaptable aux différentes espèces de volailles (palmipèdes, poulets, chapons, ...), elle répond aux exigences de qualité des éleveurs et aux normes sanitaires.

pour identifier les enjeux, et donner une ambition collective aux projets de chacun,

- leurs équipes techniques, pluridisciplinaires, disposent de références qu'ils partagent avec tous leurs partenaires et de compétences qu'ils mettent au service des agriculteurs sur le terrain.

2 La mise en réseau des acteurs

- Les Parcs travaillent dans une perspective de co-construction et de partenariat avec les organisations professionnelles agricoles, l'agroalimentaire, la recherche agronomique, la société civile...
- ils cherchent à sortir des logiques sectorielles, contribuent à mettre en réseau les acteurs, en cohérence les projets et les politiques publiques. Ils peuvent jouer le rôle d'interface entre les producteurs et les citoyens consommateurs,



© Marie-Lys Hagenmüller - PNR du Gâtinais français

Le chanvre, une filière agroécologique du Gâtinais français.

Le chanvre est une fibre de grande qualité pour qui veut isoler efficacement et écologiquement son logement.

Le Parc du Gâtinais français a souhaité accompagner la structuration d'une filière locale. Convaincus, 60 agriculteurs mais aussi des artisans et des maîtres d'œuvres se sont associés. Le chanvre, produit local, sera transformé sur le territoire dès 2017, afin de fournir de la chènevotte et de la laine de chanvre. »



© PNR du Luberon

Manger sain et local.

Le Parc du Luberon s'est engagé depuis 2009 dans un panel d'actions en faveur d'une agriculture de qualité et de proximité : développement des circuits courts, structuration de l'offre alimentaire, préservation du foncier, restauration collective, amélioration des pratiques agricoles, pédagogie...

Aujourd'hui, ces actions font « système » autour d'un Projet Alimentaire Territorial.

- ils cherchent à intéresser d'autres acteurs aux questions agricoles comme les propriétaires, les usagers de l'espace, les restaurateurs, les artisans, ou encore les artistes...



Élevages, loup et visiteurs.

Le Parc du Queyras organise des sessions de sensibilisation au métier de berger et aux patous pour les visiteurs du territoire.

- les Parcs sont des lieux de reconnaissance de la diversité des agricultures, ils sont organisés en réseau, ouverts aux échanges de pratiques et aux partenaires d'horizons divers,



Chiffres clefs dans les Parcs naturels régionaux

- 58 000 exploitations (11 % des exploitations françaises).
- 43 % de la superficie en espaces agricoles (63 % France métropolitaine).
- 60 % de la surface agricole consacrée aux prairies (40 % au niveau national), la différence portant sur les prairies permanentes.
- 7 % de la surface agricole en agriculture biologique (4 % au niveau national).
- 13 % de diversification (11 % au niveau national) dominée par la transformation des produits à la ferme et l'agrotourisme.
- 20 % de vente des produits agricoles en circuits courts (15 % au niveau national) par la vente directe à la ferme principalement, vente sur les marchés et à des détaillants.
- 94 % des communes des Parcs sont sur le territoire d'une Appellation d'origine protégée ou Appellation d'origine contrôlée.

Sources : les Parcs naturels régionaux : chiffres clefs, commissariat général au développement durable, octobre 2014, 58 pages
Agence BIO / OC, recensement agricole 2010
Données INAO

3 L'innovation et l'expérimentation

- Par leur mission d'expérimentation, les Parcs mettent en œuvre des actions innovantes et incitent la recherche à lancer des chantiers en lien avec leurs questionnements. Ils expérimentent des politiques publiques nouvelles et des outils de gouvernance,



L'agriculteur reconnu pour son action : producteur, garant de la richesse biologique, contributeur au paysage.

Lors du Concours général agricole des prairies fleuries organisé par le Parc du Vercors, les membres du jury en pleine observation dans une des parcelles proposées par un éleveur. Initié par les Parcs naturels régionaux en 2007, ce concours se développe dans les chambres d'agriculture et est ouvert à tous les territoires.

- ils innovent dans la recherche appliquée pour ancrer les pratiques et les productions agricoles dans les spécificités écologiques des territoires et valorisent les références obtenues auprès du plus grand nombre.
- Ils disposent de financements spécifiques pour accompagner les agriculteurs et les éleveurs dans la mise en œuvre de ces pratiques nouvelles.
- Ils disposent de financements spécifiques pour accompagner les agriculteurs et les éleveurs dans la mise en œuvre de ces pratiques nouvelles.



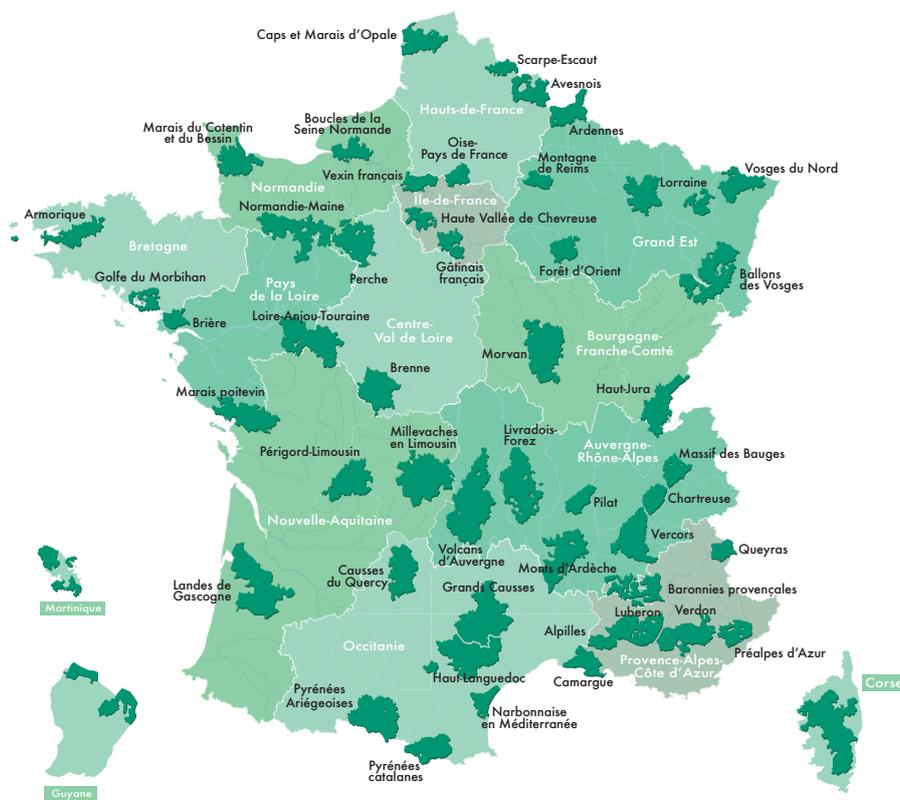
Haies vives et naturelles : de la biodiversité, du miel et une viande au goût marqué.

Le Parc de Martinique a initié une mise en valeur des haies vives et naturelles. Réalisées dans le cadre du reboisement des clôtures de fermes agricoles, ces haies maintiennent la flore mellifère et un paysage agricole de qualité avec l'utilisation le plus possible d'espèces présentes dans les clôtures traditionnelles. Depuis 2013, 6 fermes d'élevages d'ovins, marqués « Valeurs Parc naturel de Martinique », ont bénéficié de ce dispositif.

À télécharger sur le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

<http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs-en-action/agriculture>

51 Parcs naturels régionaux de France



L'agriculture au cœur des Parcs naturels régionaux

Note d'orientation – juillet 2017

Adoptée par le bureau de la Fédération des Parcs en septembre 2016
suite à un travail conduit au sein de la commission « Agriculture forêt », présidée par Bernard Devic

Directeur de la publication : Michaël Weber
Coordination et rédaction : France Drugmant
Relecture : Nathalie Streib, Nicolas Sanaa
Production graphique : Anne Badrignans
Imprimeur : Apex Graphic Sarl. 12, rue Xaintrailles, 75013 Paris

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
9, rue Christiani - 75018 Paris
Tél. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr



[fb.com/federationPNR](https://www.facebook.com/federationPNR)



[@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

Avec le soutien financier de :

